



Communiqué de presse  
24 mai 2024

## **Origin'info : une première étape pour la transparence mais une démarche qui doit aller plus loin**

La ministre Olivia Grégoire a annoncé aujourd'hui la création d'un logo « Origin'info » visant à mieux informer les consommateurs sur l'origine des ingrédients qui composent nos aliments. La CLCV salue la démarche de transparence portée par le gouvernement qui répond à une demande forte des consommateurs<sup>1</sup> mais pointe du doigt plusieurs limites.

### **Une démarche qui ne doit pas occulter le déploiement du Nutri-Score**

Depuis son lancement en 2017, la CLCV soutient la démarche du Nutri-Score et se bat pour que ce logo se généralise sur les emballages des produits alimentaires afin que les consommateurs aient une information rapide et fiable de la qualité nutritionnelle des produits. Nous considérons que le logo Origin'info, apportant certes une information complémentaire, ne doit pas se substituer au Nutri-Score. En effet, certaines marques risquent d'afficher uniquement le logo qui leur est avantageux. C'est pourquoi nous demandons que les professionnels qui s'engagent dans la démarche Origin'info s'engagent conjointement dans la démarche du Nutri-Score. Le déploiement du Nutri-Score est un enjeu de santé publique et doit rester une priorité.

### **Une démarche qui doit être obligatoire**

Selon le gouvernement, l'affichage du logo sera volontaire et les industriels peuvent s'engager sur une de leurs marques seulement. Dans les rayons, les consommateurs n'auront donc des précisions sur l'origine que sur un nombre limité de produits. Or, ce type de logo n'est utile que s'il est possible de comparer les produits entre eux. Ainsi, nous demandons que l'affichage du logo soit obligatoire et à minima présent sur l'ensemble des marques pour les professionnels qui s'engagent dans la démarche.

### **Une information qui doit être plus précise et facilement disponible**

Les professionnels devront indiquer l'origine de 3 ingrédients primaires<sup>2</sup> de la recette seulement. Ainsi, une pizza jambon/fromage indiquera l'origine de la farine, de la sauce tomate et du fromage mais n'indiquera pas forcément l'origine du jambon. Nous demandons que l'obligation d'origine soit étendue à tous les ingrédients mis en avant sur l'emballage quelle que soit leur quantité dans la recette.

Par ailleurs, le gouvernement laisse la possibilité que l'information soit dématérialisée et associée à un QR code. Nous considérons qu'elle doit être rapidement disponible pour le consommateur. Ainsi, nous demandons que le logo soit systématiquement affiché sur l'emballage.

**Contact presse : Guillaume Ramond – Responsable relations institutionnelles 07 65 88 38 90**

---

<sup>1</sup> Etude de la CLCV et de l'INRA sur l'étiquetage alimentaire, 2017. L'origine des produits est le 2ème critère pris en compte par les consommateurs après le prix dans les décisions d'achat <https://www.clcv.org/non-categorise/origine-des-produits-et-etiquetage-nutritionnel-simplifie-il-est-temps-de-donner-satisfaction-aux-consommateurs>

<sup>2</sup> Les ingrédients primaires sont ceux qui composent plus de 50 % du produit ou qui sont habituellement associés à la dénomination de la denrée par le consommateur.